

RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00219
Numéro SIREN : 413 732 124
Nom ou dénomination : A.M.G

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2021 sous le numéro de dépôt 608

AMG

Société par actions simplifiée au capital de 191.840 euros
Siège social : 4, rue du Docteur Stoeffler, 41400 Montrichard-Val-de-Cher
RCS Blois 413 732 124

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 7 décembre,

L'Associé Unique de la Société, la société ABRISS, société à responsabilité limitée au capital social de 1.450 euros, dont le siège social est situé 94, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 482 528 833,

Après avoir constaté que Madame Monique BOITEAU, commissaire aux comptes démissionnaire et, son suppléant, la société Audit & Comptabilité de Touraine, représentée par Monsieur CHAUVINEAU, ont dûment été informés de la présente prise de décisions,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- L'avis d'information adressé aux Commissaires aux comptes,
- Les statuts de la Société,
- La lettre de démission de Madame Monique BOITEAU de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société, en date du 27 octobre 2020,
- La lettre d'acceptation du Cabinet Okhuysen Conseil des fonctions de commissaire aux suppléant de la Société, en date du 1^{er} décembre 2020
- Le texte des décisions proposées.

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de la démission de Madame Monique BOITEAU de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société et de son remplacement par son suppléant, la société Audit & Comptabilité de Touraine
2. Nomination du Cabinet Okhuysen Conseil en qualité de commissaires aux comptes suppléant, en remplacement de la société Audit & Comptabilité de Touraine devenue commissaire aux comptes titulaire
3. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales

PREMIERE DECISION

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MADAME MONIQUE BOITEAU DE SES FONCTIONS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE LA SOCIETE ET DE SON REMPLACEMENT PAR SON SUPPLEANT, LA SOCIETE AUDIT & COMPTABILITE DE TOURAINE

L'Associé Unique prend acte de la démission de Madame Monique BOITEAU de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société et constate en conséquence son remplacement par son suppléant, la société Audit & Comptabilité de Touraine, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, à savoir, pour une durée expirant à la date des décisions des Associés ou de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice social 2020.



DEUXIEME DECISION

NOMINATION DU CABINET OKHUYSEN CONSEIL EN QUALITE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANT, EN REMPLACEMENT DE LA SOCIETE AUDIT & COMPTABILITE DE TOURAINE DEVENUE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'Associé Unique prend acte de la nécessité de remplacer aux fonctions commissaire aux comptes suppléant, la société Audit & Comptabilité de Touraine, devenue commissaire aux comptes titulaire, et nomme en conséquence, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet :

Okhuysen Conseil
33 avenue du Couvent des Minimes
37520 La Riche

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, à savoir, pour une durée expirant à la date des décisions des Associés ou de l'Associé Unique qui statueront sur les comptes de l'exercice social 2020.

TROISIEME DECISION

POUVOIRS POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

**
*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique, pour servir et valoir ce que de droit.

L'Associé Unique
La société ABRISS
Représentée par son co-gérant, Aram BERBERIAN

